



16ème législature

Question N° : 14287	De Mme Sylvie Bonnet (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Pénurie de médicaments	Analyse > Pénurie de médicaments.
Question publiée au JO le : 09/01/2024 Date de changement d'attribution : 05/03/2024 Date de renouvellement : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sylvie Bonnet appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les pénuries déplorées de médicaments anticancéreux, antibiotiques, médicaments pour les maladies cardiovasculaires, pour le diabète et même des produits simples comme les collyres. Plus de 3 700 références sont à ce jour en rupture ou en risque de rupture en France. Or, selon l'Agence nationale de la sécurité du médicament et des produits de santé qui a dressé la liste des médicaments en situation d'indisponibilité, « une tension d'approvisionnement ou une rupture de stock d'un médicament d'intérêt thérapeutique majeur peut entraîner un risque de santé publique ». À l'été 2020, le Président de la République s'était pourtant engagé à « développer un mécanisme de planification, de financement et d'organisation de la résilience industrielle française en matière de santé » alliant recherches privée et publique de manière à « corriger toutes nos vulnérabilités et d'essayer soit de rapatrier soit de recréer des forces de production, qu'il s'agisse de principes actifs, qu'il s'agisse de capacités à nous organiser en temps de crise ». Or, plus de trois ans après, la situation ne cesse de se détériorer... De plus en plus de médicaments sont contingentés et livrés au compte-goutte en début de mois et les pharmaciens sont obligés d'appeler les répartiteurs ou parfois le laboratoire pour commander, sans garantie de les recevoir. Ils passent beaucoup de temps pour trouver les médicaments et les patients sont obligés de se rendre dans plusieurs pharmacies pour trouver leur traitement. C'est une perte de temps importante et une désorganisation du système préjudiciable à tous. Elle souhaite par conséquent connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour que les Français aient accès aux médicaments dont ils ont besoin pour se soigner.